## **Instructions**

Veuillez remplir les sections du formulaire ci-dessous, en français ou en anglais. Le formulaire ne doit pas dépasser **1800 mots**, tout compris.

Peuvent être soumis :

* **Des pré-projets complets**: Concept complet pour l’un des modules de travail (workpackage) de STRIVE pour une durée de quatre ans, porté par (au minimum) 3 requérant·es principaux·ales de disciplines différentes. Les modules de travail correspondent à l’étude de l’un des trois axes de recherche transversaux de STRIVE (gouvernance, justice sociale, récits) et étudient celui-ci en couvrant (si possible) les trois sphères d’action et leurs interactions (cf. document [lignes directrices](https://www.unil.ch/files/live/sites/strive/files/Lignes%20directrices%20thématiques%20et%20méthodologiques%20final)).
* **Des pré-projet partiels**: Concept partiel, ne portant que sur une partie de l’un des modules de travail de STRIVE, porté par 1 ou 2 requérant·es principaux.

Le formulaire doit être envoyé par email à l’adresse [strive@unil.ch](mailto:strive@unil.ch) avant le **15 février 2024 à minuit.**

Pour information :

Le formulaire de dépôt des projets finaux (env. 15 pages, dépôt au 15 mai 2024) comportera des rubriques similaires mais qui devront être remplies de manière plus détaillée. À celles-ci s’ajouteront un calendrier et un budget détaillés, ainsi qu’une liste de références. Seuls les projets complets seront acceptés pour cette soumissions finale.

**Formulaire de dépôt des pré-projets STRIVE**

**Nom du projet :**

**Nom et email de la personne de contact** (l’un·e des requérant·e)

**Requérant.es principaux.ales du projet (PIs) : Noms, Facultés, institut, fonctions.**

(*Rappel : Les requérant·es  éligibles sont : professeur·e, MER, collaborateur·ices scientifiques au bénéfice d’un doctorat, pour autant que la durée de leur contrat UNIL couvre toute la durée du projet [p. ex. PAT-recherche])*

**Le pré-projet est-il complet ou partiel ?**

**Résumé du pré-projet - max 200 mots**

*(Description générale du projet - décrire également son importance pour étudier les processus et dynamiques de changement de la société suisse vers une suisse durable, i.e. Donut 2050)*

**Dans quel axe de recherche transversal (thématiques) le pré-projet s’inscrit-il en premier lieu ?**

*(cf. document* [*lignes directrices*](https://www.unil.ch/files/live/sites/strive/files/Lignes%20directrices%20thématiques%20et%20méthodologiques%20final)*)*

**Objectifs du projet et questions de recherche** *(description détaillée)*

**Méthodologie envisagée/design de recherche/planning approximatif**

*(Si pertinent, préciser également les dispositif(s) envisagé(s) pour l’inter-/transdisciplinarité, parties prenantes impliquées, etc.)*

**Dimension systémique du projet**

*(Décrire la manière dont le projet aborde les différentes interactions entre les sphères d’actions décrites dans les* [*lignes directrices*](https://www.unil.ch/files/live/sites/strive/files/Lignes%20directrices%20thématiques%20et%20méthodologiques%20final) *de STRIVE. Si nécessaire [notamment pour les pré-projets partiels], préciser également les interactions qui ne sont pas abordées et comment vous envisageriez de combler ces lacunes : quel type de discipline, profil, approche, etc.)*

**Potentiel transformateur**

*(Impact sociétal attendu/connaissances produites mobilisables ou utiles aux acteurs de la transformation écologique et sociale)*

**Livrables – résultats attendus**

**Lien potentiel avec les autres axes transversaux**

*(Décrire comment le projet peut éventuellement établir des liens avec les deux autres axes de recherche transversaux)*

**Composition et organisation de l’équipe de recherche (hors PI) : recrutement – postes envisagés – candidats déjà pressentis**

*(Pas besoin de budget détaillé, mais décrire les postes envisagés [thèses ou postdocs] et comment ces postes permettront de répondre à un aspect du projet – décrire les profils des candidat.es recherché.es ou déjà identifié.es.*

*L’enveloppe budgétaire maximale par module de travail complet est de 1 million pour quatre ans. Cela inclut les salaires et les frais de recherche (matériel, campagne de terrain, etc.).*

*Les postes de longue durée (deux ans ou plus) sont à privilégier si possible. Il est considéré que les thèses sont réalisées sur une durée de quatre ans, à l’instar des thèses FNS. Il est de la responsabilité des requérants principaux de s’assurer que les durées des contrats et les taux d’occupation sont en accord avec les règles de l’UNIL et de leur faculté.)*

**Remarques/ qu’est-ce qui distingue le projet ?**